Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA Palefrenier, veuillez visiter :
capapalefrenier.fr/annales-sujets-et-corriges

E1 Situations de la vie courante

Session 2024 • Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte • Remplacement

Code sujet **2024-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

PARTIE I — Consommation textile et impact sur l’environnement
5 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

PARTIE 2 — Financement du permis de conduire et choix d’un mode de déplacement
6 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

PARTIE I

10 points

Consommation textile et impact sur l’environnement

Question 1.1

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> À l’aide du document 1, identifier qui sont les principaux acteurs concernés par la filière textile.

Je relève les acteurs cités dans le document 1 comme intervenant dans la filière textile. Les producteurs, importateurs et distributeurs versent des éco-contributions ; les marques sont concernées par la traçabilité et la limitation des produits mis en vente. Les consommateurs sont aussi concernés puisqu’ils achètent les vêtements. Le gouvernement et les ONG interviennent également pour faire évoluer les pratiques.

RÉPONSE À RETENIR

Les principaux acteurs concernés sont les **marques, les producteurs, les importateurs, les distributeurs et les consommateurs**. Le gouvernement et les ONG jouent aussi un rôle dans l’encadrement et la sensibilisation.

Question 1.2

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> À l’aide du document 1, identifier deux actions que Charlie pourrait mettre en place pour limiter son impact sur le dérèglement climatique.

Le document 1 propose de limiter la surproduction et indique qu’un habitant en France ne devrait acheter que cinq vêtements neufs par an. Il recommande aussi de soutenir le réemploi et la seconde vie des vêtements, d’encourager la réparation et de développer le recyclage. Charlie peut choisir deux de ces actions.

RÉPONSE À RETENIR

- **Limiter ses achats de vêtements neufs**, en se rapprochant de la recommandation de cinq vêtements neufs par an.
- **Privilégier les vêtements d’occasion** pour favoriser le réemploi et prolonger leur durée de vie.

Elle pourrait également réparer ses vêtements au lieu de les remplacer.

Question 1.3

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> À l’aide du document 2, préciser les éléments du projet de Thomas HURIEZ qui répondent aux préoccupations de Charlie pour limiter son impact sur l’environnement.

Je compare le projet 1083 au jean conventionnel décrit dans le document 2. Un jean conventionnel parcourt en moyenne 65 000 km. Pour le projet 1083, les étapes de fabrication sont regroupées dans 30 ateliers répartis en France. Le document indique également que du coton a été récolté dans le Gers et la Drôme. Enfin, des fibres donnent au vêtement sa couleur bleu clair sans teinture.

RÉPONSE À RETENIR

Le projet répond aux préoccupations de Charlie par une fabrication plus locale : les ateliers sont répartis en France et le coton du projet est cultivé en France. Cela limite les longs transports associés à la fabrication d'un jean conventionnel, qui parcourt en moyenne 65 000 km. De plus, le mélange de fibres donne au vêtement sa couleur bleu clair sans teinture, ce qui évite cette étape de fabrication.

Question 1.4

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Charlie souhaite dénoncer sur un réseau social l'impact de la consommation de textile sur l'environnement et cherche une image forte pour interpeller ses amis. Justifier le choix de l'image du document 3.

Pour justifier le choix de l'image, je décris ce qui est visible puis je le relie au message que Charlie veut faire passer. La photographie montre une très grande accumulation de vêtements usagés dans un paysage désertique. La légende précise qu'il s'agit de vêtements provenant d'autres pays, dans le désert d'Atacama au Chili.

RÉPONSE À RETENIR

Cette image est forte car elle montre concrètement les conséquences de la consommation textile : des montagnes de vêtements usagés se trouvent dans le désert d'Atacama, au Chili. Elle interpelle sur le devenir des vêtements dont on se débarrasse et rend visible l'ampleur des déchets liés à la surconsommation. Elle correspond donc bien au message que Charlie veut partager.

Question 1.5

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Proposer un texte convaincant destiné à accompagner cette image en argumentant votre point de vue.

Je propose un message destiné à accompagner la photographie. Il relie l'image au problème de la surconsommation et suggère des gestes concrets que chacun peut adopter.

RÉPONSE À RETENIR

« Nos vêtements ne disparaissent pas quand on les jette. » Cette montagne de textiles dans le désert nous rappelle que produire et acheter toujours plus a des conséquences. Avant d'acheter un vêtement neuf, demandons-nous si nous en avons vraiment besoin. On peut aussi choisir la seconde main, réparer ses vêtements et les garder plus longtemps. Consommer moins, c'est déjà agir pour limiter les déchets et préserver la planète.

PARTIE 2

10 points

Financement du permis de conduire et choix d'un mode de déplacement

Question 2.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> À l'aide du document 4, justifiez le choix du vendeur qui correspond au critère de Charlie : choisir la solution d'achat la moins coûteuse afin de conserver la somme la plus importante possible pour financer son permis de conduire.

Pour comparer les offres, on additionne, pour chaque vendeur, le prix du jean, les frais de port et les frais de déplacement pour récupérer le colis. Le coût total le plus bas correspond au choix qui laisse à Charlie le plus d'argent.

- Lolo43 : 37 € + 3,88 € + 2,40 € = 43,28 €.
- Marcus55 : 32 € + 3,95 € + 3,80 € = 39,75 €.
- ByeBye5 : 35 € + 6,99 € + 0 € = 41,99 €.

Le total de Marcus55 est le plus faible : Charlie doit donc choisir ce vendeur.

RÉPONSE À RETENIR

Charlie choisit **Marcus55** : le coût total du jean, frais de port et déplacement compris, est de **39,75 €**, contre 43,28 € chez Lolo43 et 41,99 € chez ByeBye5.

Question 2.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Déduire la somme qu'il lui reste suite à la vente de ses vêtements pour 225 € et à l'achat du jean.

Charlie reçoit 225 € de la vente de ses vêtements. Elle dépense 39,75 € pour l'achat chez le vendeur le moins cher, frais compris. Il reste donc : 225 € − 39,75 € = 185,25 €.

RÉPONSE À RETENIR

Après la vente de ses vêtements et l'achat du jean chez Marcus55, il lui reste **185,25 €**.

Question 2.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 7

> À l'aide du document 5 et de la situation de Charlie, apprentie de 19 ans qui décide de réaliser 80 heures de mission d'engagement volontaire, et sachant que les aides sont cumulables, calculer le montant total des aides auxquelles Charlie peut prétendre.

Pour une mission d'engagement volontaire de 80 heures, le document 5 prévoit une aide au permis de la région de 500 €. Charlie est apprentie et a 19 ans : elle a donc plus de 18 ans et un contrat d'apprentissage, ce qui lui permet également de bénéficier de l'aide apprenti de 500 €.

Les aides étant cumulables, on additionne ces deux montants : 500 € + 500 € = 1 000 €. Les autres aides du tableau exigent un engagement ou un brevet de jeune sapeur-pompier, ce qui n'est pas indiqué pour Charlie ; elles ne sont donc pas comptées.

RÉPONSE À RETENIR

Charlie peut prétendre à **1 000 € d'aides** : 500 € pour la mission de 80 heures et 500 € au titre de l'aide apprenti.

Question 2.4.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

> Charlie a économisé 500 € de son salaire d'apprentie pour financer son permis de conduire. Elle désire placer cet argent économisé, celui non dépensé lors de l'achat des vêtements et celui obtenu grâce aux aides, sur un seul compte épargne. À l'aide du document 6, justifier le placement le plus avantageux financièrement pour Charlie.

La somme à placer est composée de ses 500 € d'économies, des 185,25 € qui lui restent après la vente de ses vêtements et l'achat du jean, et des 1 000 € d'aides. Au total : 500 € + 185,25 € + 1 000 € = 1 685,25 €.

Le Livret Jeune rémunère à 3 %, mais son plafond est de 1 600 € : il ne permet donc pas de déposer toute la somme sur un seul compte (1 685,25 € − 1 600 € = 85,25 €). Le Compte sur Livret n'a pas de plafond indiqué, mais son taux est de 0,75 %. Le Livret A rémunère à 3 % et son plafond de 22 950 € permet d'y placer la totalité. C'est donc le placement le plus avantageux pour placer toute la somme sur un seul compte.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Charlie doit choisir le **Livret A** : son taux de 3 % est supérieur à celui du Compte sur Livret (0,75 %), et son plafond de 22 950 € permet d'y placer toute sa somme de 1 685,25 €. Le Livret Jeune a aussi un taux de 3 %, mais son plafond de 1 600 € ne permet pas d'y déposer la totalité sur ce seul compte.

Question 2.5.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

> Elle dépose son argent sur le compte épargne le 1 janvier 2024. Le permis de conduire va lui coûter 1 725 €. Déterminer si elle aura assez d'argent après le versement des intérêts au 1er janvier 2025 pour payer son permis sans faire d'autres versements.

Elle place 1 685,25 € sur le Livret A, dont le taux annuel indiqué dans le document 6 est de 3 %. Pour une année, les intérêts sont : 1 685,25 × 0,03 = 50,5575 €, soit 50,56 € arrondis au centime. Le solde au 1er janvier 2025 est donc de 1 685,25 € + 50,56 € = 1 735,81 €.

On compare ce solde au coût du permis : 1 735,81 € − 1 725 € = 10,81 €. Le solde est supérieur au coût du permis.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Oui.** Après le versement des intérêts, Charlie dispose de **1 735,81 €**. Elle peut payer son permis de 1 725 € et il lui restera **10,81 €**.

Question 2.6.

PDF source, p. 3

> Proposer deux solutions argumentées permettant de limiter son impact sur l'environnement lors du choix d'un mode de déplacement.

Deux solutions permettent de réduire l'impact environnemental des déplacements :

1. **Marcher ou utiliser un vélo pour les trajets courts.** Ces modes évitent l'utilisation de carburant et n'émettent pas directement de gaz à effet de serre pendant le déplacement.
2. **Prendre les transports en commun ou pratiquer le covoiturage pour les trajets plus longs.** Le partage d'un véhicule ou l'utilisation d'un transport collectif peut réduire le nombre de voitures utilisées individuellement, et donc la consommation de carburant et les émissions par personne.

RÉPONSE À RETENIR

Charlie peut privilégier la marche ou le vélo pour les trajets courts, puis les transports en commun ou le covoiturage pour les trajets plus longs. Ces choix évitent ou réduisent l’usage individuel de la voiture et contribuent ainsi à limiter les émissions liées aux déplacements.

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2024/2024-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.